

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur et Madame MARTENS-CAUDRON demeurant à 7711 Dottignies, rue Jean Moulin, 4 ont introduit une demande de permis ayant trait à un terrain sis rue du Petit Courtrai à 7700 Mouscron et cadastré division 2, section C n° 896 F.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de 2 appartements, 1 studio et garages et présente les caractéristiques suivantes :

L'annonce de projet est réalisée suivant l'article R.IV.40 – 2 – §1^{er} – 2° du Code du Développement Territorial : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'annonce de projet se déroule du 27 juin 2018 au 20 août 2018 (*).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30 au Service Urbanisme – rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (056/860.833) – rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 4 juillet 2018 au 20 août 2018 (*) au Collège communal :

par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron

par courrier électronique à l'adresse suivante : jf.desseyn@mouscron.be

(*) les annonces de projet sont suspendues entre le 16 juillet et le 15 août